

*Mais oui,
c'est bien l'été qui arrive !*



**LAMORLAYE
PLAGE**

**13 JUILLET
FEU D'ARTIFICE**

**LES TROIS
CHANTIERS
DE L'ÉTÉ**

**ACCUEIL PETITE
ENFANCE**

**LA VIE DANS
NOS ÉCOLES**

**ÉVÉNEMENTS
PASSÉS**



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et 1^{er} Vice-Président de l'Aire Cantilienne

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

L'arrivée des beaux jours a été fêtée traditionnellement lors du Festival des Arts avec ses nombreuses œuvres, peintures, sculptures, qui ont fait de notre château et de son parc un véritable musée vivant. Cette année, l'invité d'honneur, Emmanuel Michel, nous a fait voyager à travers le monde en exposant de magnifiques portraits et statues. Ce festival de grande qualité a accueilli plus de 3 000 visiteurs.

L'inauguration au rond-point du Mont de Pô, le samedi 14 mai dernier, de la sculpture d'Emmanuel Kieffe nommée « Le Bisou », représentant une petite fille faisant un bisou à un cheval ajouré, souligne une fois de plus notre attachement à la culture ainsi qu'au monde hippique. Cette position au cœur du centre d'entraînement de l'Aire Cantilienne vient faire le lien avec les villes de Chantilly et Gouvieux.

Cette année marque également le retour des réunions de quartier au cours desquelles j'ai été ravi de vous rencontrer. Celles-ci se poursuivront jusqu'au 29 juin, date de la dernière réunion qui aura lieu sur la place du marché, au cœur de notre belle ville. Ces réunions de quartier sont des moments opportuns pour favoriser les retrouvailles et retisser des liens. Vous avez été nombreux à y assister et à me faire part de vos remarques et idées afin d'améliorer votre qualité de vie à Lamorlaye.

Aux portes de l'été 2022, je vous invite chaleureusement à profiter sans réserve de moments de convivialité et de partage lors d'un événement auquel nous sommes tous fortement attachés : Lamorlaye plage ! Le parc du château vous accueillera avec de nombreuses animations (marché nocturne, cinéma plein air, jeux...). Le feu d'artifice du 13 juillet viendra clôturer cette semaine de festivités.

En septembre, nous organisons nos deux grands rendez-vous incontournables : le Forum des Associations le samedi 10 septembre pour vous préparer à une année riche en activités sportives ou culturelles, et la Fête du Cheval, le samedi 24 septembre, toujours très attendue des Morlacuméens.

En attendant de vous retrouver à la rentrée prochaine, je vous souhaite un très bel été !

Nicolas Moula

➤ Résultats de l'élection présidentielle



Les dimanches 10 et 24 avril 2022 se sont déroulés les scrutins pour l'élection présidentielle. Moment fort de la démocratie, la réussite de l'organisation de cette élection a nécessité la mobilisation de nombreux agents :

- ➔ les agents du pôle services à l'usager (gestion des inscriptions et radiations des listes électorales, préparation du matériel pour le jour du scrutin, organisation de la tenue des bureaux de vote...);
- ➔ les agents des services techniques (mise en place des panneaux électoraux, installation des bureaux de vote et gestion des besoins techniques le jour des scrutins) dont trois présents les jours de l'élection ;
- ➔ 15 agents administratifs mobilisés le jour des scrutins pour tenir les tables de décharge, assurer le secrétariat des bureaux de vote et pour veiller au bon déroulement des opérations de vote toute la journée ;
- ➔ 4 agents de la police municipale (chaque dimanche, une patrouille de deux agents de police a réalisé la surveillance aux abords des bureaux de vote).

Pour la tenue des 6 bureaux de vote, 36 personnes ont été mobilisées (élus et administrés de la commune). Monsieur le Maire tient à remercier chaleureusement les agents de la ville, les assesseurs et scrutateurs bénévoles pour leur investissement lors de ces deux journées.

Participation au 2 nd tour et résultats	Ville de Lamorlaye	Département de l'Oise	National
Taux de participation	76,89 %	74,28 %	71,99 %
Taux d'abstention	23,11 %	25,72 %	28,01 %
% des voix Emmanuel MACRON	59,68 %	47,27 %	58,50 %
% des voix Marie LE PEN	40,32 %	52,73 %	41,50 %

- ➔ + 4,9 points de participation à Lamorlaye par rapport à la participation nationale.
- ➔ 5 308 votants à Lamorlaye sur 6 903 inscrits.

➤ Résultats du premier tour des élections législatives

Inscrits : 6 915 Nombre de votants : 3 387 % de votants : 48,98 %
 Blancs : 43 Nuls : 22
 Nombre de votes exprimés : 3 322 % de votes exprimés : 48,04 %

Résultats du 1 ^{er} tour	Nombre de votes exprimés	%
M. Frédéric FABRE	24	0,72 %
M. Pierre DA SILVA MOREIRA	54	1,63 %
M. Arnaud DUMONTIER	242	7,28 %
M. Loïc LANDWERLIN	5	0,15 %
M. Eric WOERTH	1 205	36,27 %
M. Laurent MEESCHAERT	394	11,86 %
M ^{me} Audrey HAVEZ	630	18,96 %
M. Noël NGOUO NGABISSIO	25	0,75 %
M ^{me} Caroline DASINI	23	0,69 %
M. Thierry BEDOSSA	68	2,05 %
M. Xavier BASSINOT	7	0,21 %
M. Mohamed ASSAMTI	450	13,55 %
M ^{me} Sophie REYNAL	195	5,87 %

➤ Forum des Associations

Afin de vous aider à préparer au mieux votre rentrée et organiser le planning des activités de toute la famille, vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du traditionnel Forum des Associations qui se déroulera le

**samedi 10 septembre
de 14h à 18h
au gymnase de la Thève**

À noter : le Guide des Associations 2022 sera distribué dans vos boîtes aux lettres début septembre en même temps que le Mag de la rentrée.

➤ Hommages

Pierre Vogel

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Pierre Vogel, ancien psycho-pédagogue et directeur de CMPP, survenu le 14 avril dernier à l'âge de 83 ans. Pierre Vogel avait également œuvré durant plusieurs années en tant que conseiller syndical et médiateur au sein de l'Association Syndicale du Lys-Chantilly.

Gérard Goldblum

"Une triste annonce pour nos amis cinéphiles : le décès de notre cher ami et adhérent Gérard Goldblum survenu dans la nuit de jeudi à vendredi 22 avril. Son épouse, Roberta, et lui ont soutenu notre action Ciné-club depuis des années.

Une association est une grande famille, avec ses joies et ses peines. Gérard nous apportait beaucoup de joie par la vivacité et la pertinence de ses réflexions et par sa pratique éprouvée musicale, son départ nous donne du chagrin.

Nous adressons toutes nos sincères et vives condoléances et sympathies à Roberta et à sa famille".

Hervé Moula, Ciné-club Lamorlaye



LAMORLAYE PLAGE

DU 8 AU 12 JUILLET
Tous les jours de 14h à 20h

PARC DU CHATEAU

APERÇU DU PROGRAMME :

Marché Nocturne (7 juillet - soirée)

Cinéma Plein Air (8 juillet - soirée)

Bootcamp (9 juillet)

Jeux Gonflables

Escape Game PIJ

Animations

Jeux de société

Démonstrations



au CHÂTEAU DE LAMORLAYE

**DISTRIBUTION DES BÂTONS
LUMINEUX ET DÉAMBULATION
BATUCADA**
à partir de 20h
Place des Tilleuls

13 JUILLET

CHORALE DES ENFANTS
à partir de 22h30

DISCOURS DE M. LE MAIRE
à partir de 22h45

FEU D'ARTIFICE
à partir de 23h



@VilleDeLamorlaye
@MairieDeLamorlaye

www.ville-lamorlaye.fr



CHRISTINE KLOECKNER,
2^e ADJOINTE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ÉDUCATION

La ville de Lamorlaye recrute des encadrants

DE RESTAURATION SCOLAIRE

Afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la pause déjeuner dans les écoles, **la ville de Lamorlaye recrute des encadrants de restauration scolaire du 1^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2023 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, hors vacances scolaires de 12h à 13h30.**

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, vous :

- assurerez la surveillance active d'enfants de 3 à 10 ans durant la pause déjeuner,
- aiderez les enfants à prendre leur repas (choix des plats en fonction de leur régime alimentaire, service des boissons, découpage des fruits, débarrassage des plateaux,...),
- veillerez au respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- interviendrez en cas de blessures ou d'accidents ou d'altercations entre les élèves,
- rendrez compte de tout événement ou accident au coordinateur de restauration scolaire.

Rémunération : SMIC horaire

D'ÉTUDES DIRIGÉES

Afin d'assurer l'encadrement de l'étude dirigée, **la ville de Lamorlaye recrute des encadrants du 1^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2023 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, vous :

- encadrerez un groupe d'enfant de niveaux pouvant aller du CP au CM2,
- accompagnerez les enfants pour une aide aux devoirs,
- veillerez au respect des règles de sécurité et au bon déroulement de l'étude,
- gérerez la sortie de l'étude et le départ des enfants,
- rendrez compte de tout événement ou accident à la responsable du pôle Services à l'usager.

Vous devrez être disponible 1 à 4 jours par semaine de 16h30 à 18h et/ou de 7h50 à 8h50.

Rémunération : 14,30 € brut/heure

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :
Mairie de Lamorlaye – Pôle Services à l'usager - Encadrant restauration scolaire
24, rue du Général Leclerc – 60260 Lamorlaye
ou par mail : scolaire@ville-lamorlaye.fr

Une journée au collège pour les CM2 !

Dans le cadre de la liaison école-collège, le collège Françoise Dolto a **accueilli** du 5 au 12 mai dernier **les écoles primaires de Lamorlaye et de Coye-la-Forêt pour une journée de découverte**

et d'intégration. Chaque élève des classes de CM2 a pu vivre la journée d'un collégien de 6^e : visite de l'établissement, découverte du CDI, déjeuner au restaurant scolaire, intégration de

cours dans des classes de 6^e,... C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants ont participé à cette journée, qui leur permettra d'appréhender la rentrée de septembre de façon sereine.



Elèves de CM2 de l'école Saint-Exupéry devant leur futur collège



Elèves de CM2 de l'école Marie Marvingt en classe avec un groupe d'élèves de 6^e

➤ Bravo à nos jeunes artistes en herbe !

Dans le cadre du projet Éco-école, les élèves de maternelle de **moyenne et grande sections** de l'école Marie Marvingt ont réalisé une **fresque collective** mettant en valeur la diversité des couleurs offerte par la végétation d'un jardin.

Accompagnés par **Hanska, artiste plasticienne**, qui leur a fait découvrir Monet, ils ont rêvé un jardin. Les classes de **petits et de moyens/grands**, inspirées par Paul Klee, se sont quant à elles consacrées à la réalisation d'une ville extraordinaire...

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le financement de ce beau projet.



➤ Découverte de la MAO par la classe de CM1 de M^{me} Pellerin

Les élèves de CM1 de la classe de M^{me} Pellerin se sont rendus quatre après-midis à l'École de musique du Centre Culturel. Florian Chouraqui, professeur de musique, a fait découvrir à la classe la **MAO (Musique assistée par ordinateur)** mais aussi une **très belle collection d'instruments africains**.

Lors d'ateliers d'écriture menés avec leur enseignante, les élèves ont écrit de très beaux textes sur les couleurs de l'Afrique. **Mis en voix et en musique, les textes ont été enregistrés pour le plus grand plaisir de tous.**

Le travail d'écriture a été sublimé par la collaboration avec Florian Chouraki.

Très belle expérience pour tous !



➤ Journée Portes Ouvertes au collège

Ce samedi 14 mai, l'ensemble de la communauté éducative s'est mobilisée pour les Portes Ouvertes du collège Françoise Dolto.

Les futurs élèves de CM1 et CM2, accompagnés de leurs parents, ont pu suivre un parcours fléché au sein

du collège, leur permettant de visiter l'ensemble des pôles d'enseignement proposés par le collège.

Ils ont pu découvrir les activités réalisées par les collégiens et poser toutes les questions aux professeurs. La visite s'est achevée, sous le soleil, par la

découverte du jardin potager entièrement réalisé par les élèves, et par un atelier crêpes à la restauration.

Après une première journée d'intégration au collège avec leur enseignant la semaine précédente, les futurs collégiens sont désormais rassurés !



Accueil par les fédérations de parents d'élèves



Jardin potager



Pôle Sciences

➤ Antoine de St-Exupéry à l'honneur

À l'occasion du 75^e anniversaire de la publication du Petit Prince, œuvre fondamentale de St-Exupéry, l'équipe enseignante a eu envie de créer un hommage collectif à celui dont l'école porte le nom.

Ce fut l'occasion pour les élèves, à leur niveau, de découvrir ce conte philosophique qui séduit par les valeurs qu'il porte et qui se transmettent de génération en génération.

Créateur de liens entre les générations, les hommes et les continents, le Petit Prince est également un emblème du développement durable, un acteur de la paix dans le monde et un défenseur des droits de l'enfant : autant de valeurs qui sont au cœur même des apprentissages.

Le projet de réaliser une fresque murale autour du Petit Prince est un projet qui a dépassé le cadre artistique : les élèves se sont engagés dans un projet collectif, se sont appropriés l'espace de leur école (deux murs du hall d'entrée) et ont travaillé autour des notions de respect, de solidarité et de citoyenneté.

Ce projet a été réalisé avec l'aide d'un plasticien, M. Fabien Bellagamba, qui est intervenu dans toutes les classes du CP au CM2 pour le plus grand plaisir de tous.

Un grand merci à la mairie qui a accepté de financer l'intervention du plasticien avec le budget sorties non utilisé à cause du Covid.



➤ Classes de neige et de découverte

En mars et avril dernier, 79 élèves de CM2 de Marie Marvingt sont partis en classe de neige aux Carroz d'Araches et 26 élèves de CM2 de Saint-Exupéry ont découvert quant à eux la voile sur l'île d'Arz.

Ces séjours ont permis à nos jeunes écoliers d'expérimenter la vie en collectivité, d'étudier en classe dans des conditions différentes et de profiter des copains dans un cadre dépaysant.



VALÉRIE CARON

4^e ADJOINTE QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT,
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS



➤ Biodiversité sur la zone de la Pépinière

L'espace vert de l'allée de la Pépinière est une zone que la commune souhaite protéger et valoriser.

Entourée d'espaces boisés classés et d'espaces laissés en libre évolution, la zone de la Pépinière est un terrain riche de biodiversité.

En partenariat avec la LPO, des relevés naturalistes ont été réalisés et ont permis d'observer **deux espèces d'insectes, encore jamais observés à Lamorlaye :**

- Petit Capricorne, *Cerambyx scopolii*
- Enthrède verte, *Rhogogaster viridis*

Deux espèces qui n'ont jamais été notées sur le territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

Autre particularité, la Tenthrede verte n'apparaît pas dans le département de l'Oise selon le référentiel Picardie Nature/ClicNat.

Ce serait donc une première observation !



Petit Capricorne



Enthrède verte

➤ Réaménagement des berges du château

Le réaménagement des berges du château a pour objectif de rétablir le bon état écologique du cours d'eau et la stabilité des berges, de manière esthétique et paysagère.

Une des méthodes de restauration se fera par **technique végétale du tressage** qui consiste à entrelacer des branches de saules autour de pieux battus mécaniquement. Afin de vérifier la faisabilité de cette méthode, il convient de faire un **essai sur place** car le fond du cours d'eau contient sur certaines zones des pavés, pouvant rendre impossible le réaménagement par tressage. Cet essai s'est produit le mardi 10 mai dernier en présence du Sitrarive (*Syndicat intercommunal et interdépartemental d'aménagement et d'entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du rû Saint-Martin et de leurs affluents*). Les piquets ont été laissés sur place, ce qui permet d'avoir une idée des futurs travaux.



➤ Protégeons nos hérissons !



Le hérisson est un habitué des jardins qui se révèle être un allié précieux en chassant limaces, escargots et divers insectes.

Mais au printemps, l'hérisson est fréquemment victime des **robots-tondeuses** qui représentent un véritable fléau car principalement utilisés durant la **période d'activité des hérissons**, c'est-à-dire **entre la fin de journée et l'aube**.

Si les tondeuses détectent les obstacles, le museau pointu du hérisson se trouve au ras du sol et **il est alors trop tard lorsque la tondeuse détecte l'animal et s'arrête**.

Les animaux sont gravement mutilés à la tête ou aux pattes avant, et leurs chances de survie sont pratiquement nulles. L'inquiétude est grande concernant les **jeunes hérissons** qui sortiront du nid au mois de juin et qui n'auront aucune chance.

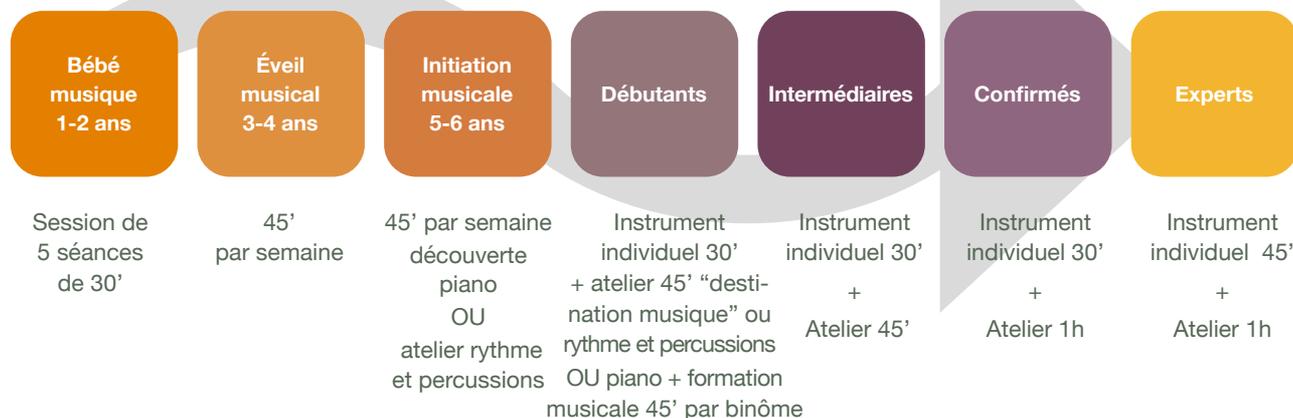
Nous vous remercions de bien vouloir utiliser vos robots-tondeuses uniquement pendant la journée.



L'École de musique se dote d'un projet pédagogique singulier

La mise en place du Centre Culturel se poursuit. En effet, l'équipe de professeurs de l'école de musique s'est penchée sur la rédaction d'un projet pédagogique qui lui est propre. La singularité de ce projet repose sur plusieurs principes :

- L'élève qui prend des cours à l'école de musique suit un **parcours individuel adapté**. Son parcours est constitué d'étapes : débutant, intermédiaire, confirmé et expert.
- L'équipe pédagogique décide du passage de l'élève d'une étape à l'autre sur la base de l'**évaluation continue** (assiduité aux cours, implication personnelle, compétences musicales,...).
- La spécificité pédagogique de l'école de musique du Centre Culturel repose sur la pratique d'**ateliers collectifs** afin de développer des compétences musicales de groupe (écoute, respect d'un tempo,...) mais surtout parce que la conviction de l'équipe est que **la musique se doit d'être jouée ensemble**.
- Les élèves peuvent commencer la musique dès 1 an par l'activité "**bébé musique**" proposée par sessions de cinq séances de trente minutes, accompagnés de leurs parents.
- Les élèves de 3-4 ans suivent l'**éveil musical**.
- À partir de 5 ans, les élèves ont le choix entre l'**initiation musicale** avec **découverte du piano** ou un **atelier de rythme et de percussions**.
- Les élèves **débutants** choisissent leur instrument et suivent un atelier de "destination musique" ou de rythme et percussions. Les élèves de piano suivent un cours de quarante-cinq minutes par binôme mêlant formation musicale et piano.
- Les élèves de **niveau intermédiaire** poursuivent leur cours d'instrument individuel et choisissent un atelier parmi : rythmique, instrumental enfants, jazz, musiques actuelles, percussions du monde.
- Les élèves poursuivent ensuite leur parcours en **niveau confirmé**, puis **expert**.



REMERCIEMENTS

- Les ados du stage culturel ont été accueillis chaleureusement par M. et M^{me} Bertin pour réaliser un reportage dans leur écurie. Vous pouvez voir la vidéo sur la page fb du Centre Culturel.
- L'association **Oise Danse Indienne** nous a présenté une magnifique danse pour clore le conte musical *Rishima reine de Bollywood* lors de l'audition des élèves du 15 mai.

Un grand merci !

INSCRIPTIONS AU CENTRE CULTUREL

- Permanence au château le mercredi 29 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Du 29 juin au 10 juillet et du 22 août au 9 septembre
Au bureau du Centre Culturel du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h • 03 44 21 64 95 • centreculturel@ville-lamorlaye.fr
- Au Forum des Associations le samedi 10 septembre

Consultez notre page sur



Centre culturel de Lamorlaye



@villedelamorlaye

STÉPHANE FRANTZ
1^{er} ADJOINT TRAVAUX, VOIRIE,
BÂTIMENTS, ESPACES VERTS



Les trois chantiers de l'été

Plusieurs chantiers de travaux ont été entamés sur notre commune depuis quelques semaines et se poursuivront durant l'été.

Ces travaux sont importants pour la mise aux normes des canalisations de l'assainissement et de l'eau potable, ils sont également une opportunité pour réaménager certaines voies en créant de nouveaux espaces verts et pistes cyclables dans le but d'améliorer la qualité de vie des Morlacuméens et d'embellir notre ville.

Travaux d'assainissement et d'eau potable de la rue Jean Biondi

Un diagnostic réalisé sur le réseau d'assainissement de la commune en 2019 a révélé qu'il était nécessaire de réhabiliter le réseau d'eaux usées de la rue Jean Biondi.

Les travaux consistent, d'une part, à remplacer des tronçons du collecteur, sur une longueur de 236 m, en tranchées ouvertes ; et d'autre part de travailler par chemisage, et ce sur 135 m de réseau.

Le **chemisage des canalisations** consiste à réparer des conduites de l'intérieur par un procédé mêlant résine et polymérisation. Ce dernier est privilégié car il ne nécessite pas de gros travaux. C'est une **technique de réparation dite non destructive** (elle ne nécessite aucun enlèvement), qui s'emploie sur les canalisations de grande longueur non visitables avec un diamètre compris entre 15 et 125 cm. **On insère une enveloppe souple enduite de résine durcissante à l'intérieur même de la canalisation détériorée** (placage de la résine contre les parois de l'ancienne canalisation). Ce procédé permet de **rendre étanches les canalisations** et de bloquer tout contact entre le matériau de la conduite et l'eau qu'elle transporte. Il est d'exécution rapide et minimise l'impact environnemental.

La zone de travaux étant située à proximité de l'école maternelle St-Exupéry, les travaux seront réalisés en **deux phases** :

➔ **la phase 1, du 7 juin au 7 juillet** : tronçon de la rue menant de l'intersection avec la rue de la Cannerie à l'avenue du Général de Gaulle, afin de ne pas gêner l'accès à l'école ;

➔ **la phase 2, du 8 juillet au 31 août** : sur la zone du carrefour avec la rue du Marais au carrefour avec l'avenue du Général de Gaulle.

Pendant ces travaux, **la voie est interdite à la circulation en journée, de 8h à 17h**, et seuls les riverains peuvent accéder à la rue en fin de journée et ce, jusqu'au matin.

Une déviation sera mise en place pour permettre aux usagers de circuler et **l'arrêt de bus de Saint-Exupéry sera provisoirement modifié et déplacé au 2 rue des Marais**.

Cette réhabilitation permet l'obtention de la Charte Qualité de l'Agence de l'Eau et un subventionnement des travaux par cet organisme à hauteur de

60 % du coût global.

Celui-ci s'élève à 285 015, 60 € TTC.

La mairie profite de ces travaux d'assainissement pour renouveler les canalisations d'eau potable sur la totalité de la rue Jean Biondi, celles-ci étant vieillissantes. Ces travaux, au coût estimé de 318 612 € sont pris en charge en totalité par notre délégataire Suez.

La société Barriquand réalisera l'ensemble de ces travaux.

Par la suite, il sera procédé à la réfection des trottoirs et de la voirie par la société Eurovia, pour un coût de 240 000 € à la charge de la commune.

La rue Jean Biondi aura ainsi fait peau neuve !



➤ Réfection de la voirie de la Chaussée de Bertinval et création d'une piste cyclable et d'une haie végétale

La réhabilitation de la Chaussée de Bertinval se poursuit. En effet, suite aux travaux d'assainissement et d'enfouissement réalisés en 2021, **la réfection totale de la voirie et des trottoirs va être opérée**. C'est l'occasion d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes grâce à un **nouvel aménagement où chaque trottoir sera dédié au mode de déplacement** : un trottoir pour les **piétons** et un trottoir servant de **piste cyclable**. Celle-ci sera à double sens et séparée de la chaus-

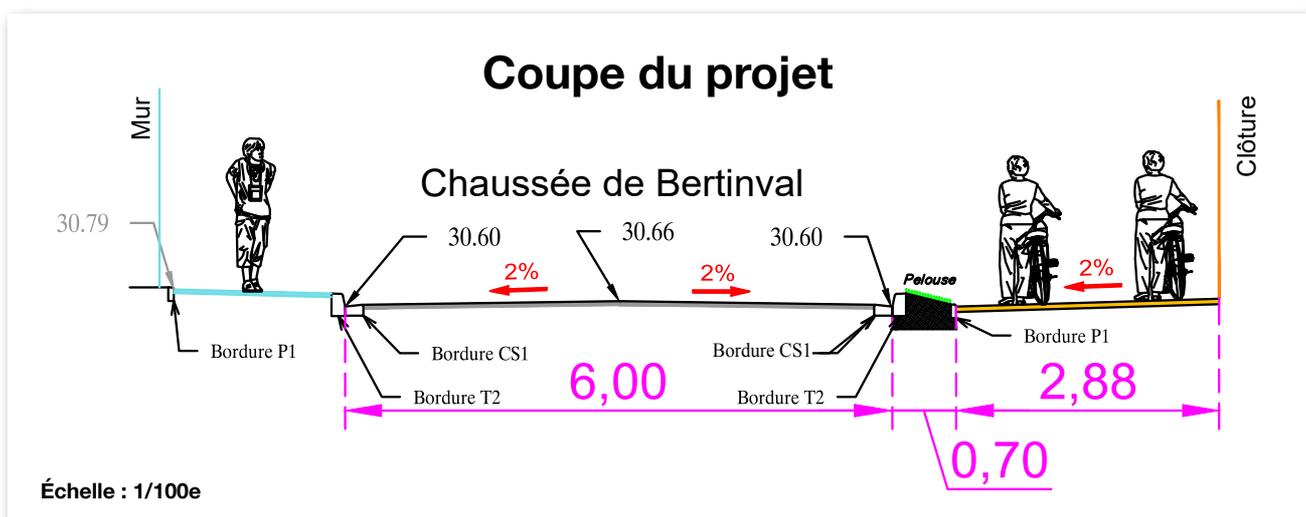
sée par une **haie végétale**. En plus de rendre la chaussée de Bertinval plus agréable, cette haie assurera une meilleure sécurité aux cyclistes et permettra l'absorption de l'eau pluviale. Cette réhabilitation est également l'occasion de rendre la **chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite**.

Une rue dans laquelle piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et voitures peuvent circuler sans gêne, dans un cadre verdoyant, reflète le visage que nous souhaitons donner à notre com-

mune. Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 336 000 €.

Ils débuteront début juillet et dureront environ 8 semaines.

Une gêne à la circulation est à prévoir. Les informations seront communiquées au fur et à mesure de l'avancée des travaux. En effet, afin de perturber le trafic le moins possible, des périodes de fermeture de rue et de circulation alternée pourront intervenir selon les travaux en cours.



➤ Réaménagement de l'Avenue de Gouvieux (RD162) devant le cimetière et création d'espaces verts

Dans la continuité des travaux du cimetière ayant vu la **réfection totale de son mur d'enceinte**, l'avenue de Gouvieux va être réaménagée.

Cette rue fait souvent l'objet d'excès de vitesse. Aussi la Ville a-t-elle décidé de créer un **plateau en chicane**, qui obligera les véhicules à ralentir, et sécurisera fortement ce quartier.

Les **trottoirs seront élargis** pour améliorer la circulation des piétons.

Les places de stationnement seront réinstallées en alternance le long de la chaussée et recouverts de pavés, dans un souci d'homogénéité avec le

rond-point du Marronnier et la voirie sera reprise jusqu'à cet endroit. Entre les différentes places de stationnement, **des espaces verts seront créés**. Les arbustes permettront la récupération des eaux de pluie de la voirie et des trottoirs du plateau et favoriseront l'infiltration.

Un **arrêt de bus plus sécurisé** sera installé. Par contre, la **collecte de tri de déchets** sera préservée au **même endroit**.

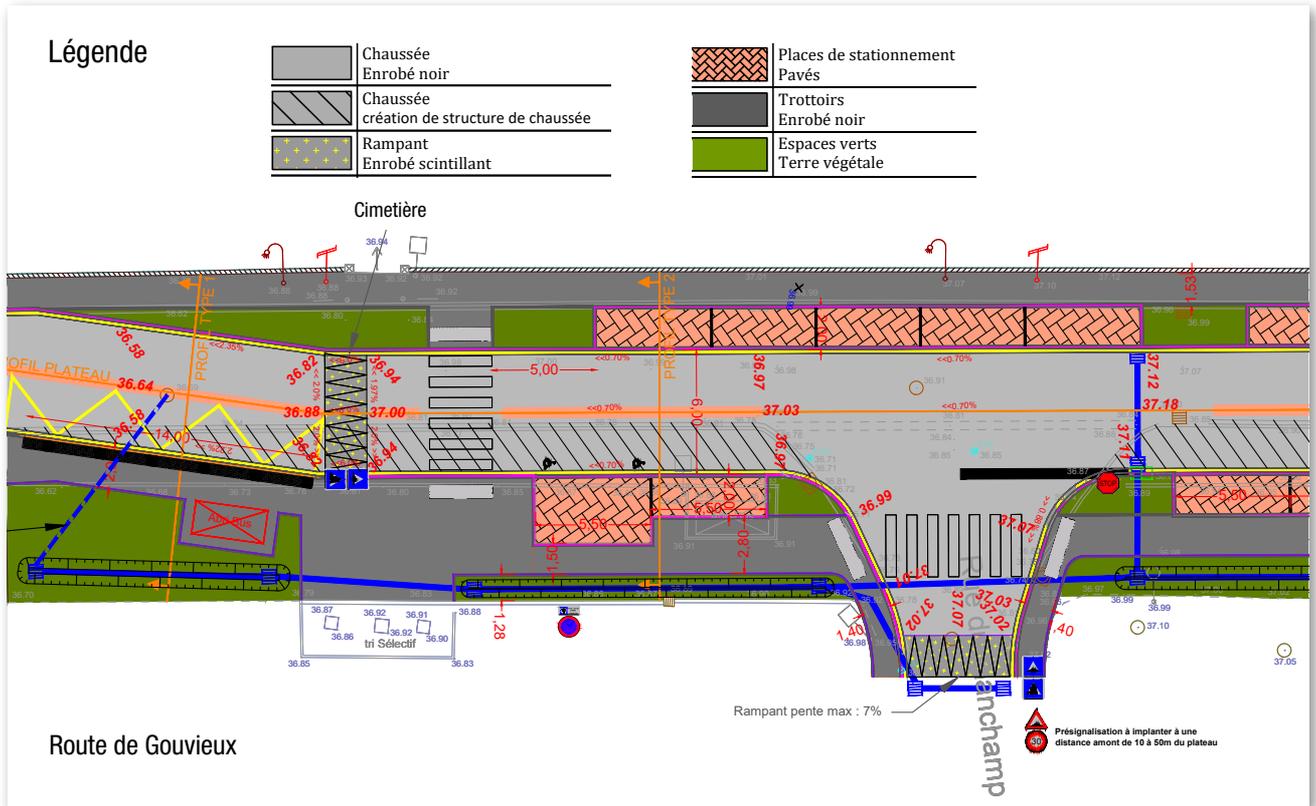
Ces travaux débuteront au mois de juillet pour une durée de 6 semaines et seront réalisés par la société Colas.

Les travaux auront des répercussions sur les lignes de bus : ➤ du 18 juillet au 31 août, **l'arrêt de bus du Cimetière sera déplacé au niveau de la 14^e Avenue**, avant le giratoire du Marronnier. **L'arrêt du Lys sera quant à lui déplacé au giratoire du Lys**.

Cela occasionnera également une gêne à la circulation.

Le montant des travaux s'étend à 273 500 €.

Cet ensemble de travaux va quelque peu modifier notre quotidien ces prochains temps, mais ce sera au bénéfice d'une réelle amélioration de la qualité de vie pour l'ensemble des Morlacuméens.



Entretien des trottoirs et accotements

Chaque habitant est acteur de l'image et de la propreté de sa ville.

Occupants, locataires ou propriétaires, il est de la responsabilité des riverains d'entretenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur propriété, bâtie ou non, en parfait état de conservation et de propreté, et de prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

ACTION DE LA COMMUNE

Le service environnement de la Ville a procédé, il y a quelques mois, à un **relevé des accotements** où l'entretien était nécessaire de part la présence de feuilles, herbes, mousses ou bien de haies débordantes. Un **courrier a récemment été envoyé** aux habitants concernés par ce relevé.

Le courrier n'est pas à prendre en compte si l'entretien de votre accotement a récemment été effectué.

En effet, il est possible qu'entre la période de relevé et la réception du courrier, vous ayez procédé à l'entretien de votre accotement.

ET ENSUITE ?

Les agents ASVP viendront à la rencontre des administrés n'ayant pas procédé à l'entretien afin de leur préciser quel type d'entretien est nécessaire.

Si vous ne recevez pas la visite des ASVP, cela signifie que votre accotement est correctement entretenu.

QUELQUES CONSEILS

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

➔ Nous vous rappelons que l'emploi de **produits phytosanitaires** (désherbants...) est strictement **interdit**.

➔ Vous pouvez désherber votre trottoir avec des **outils adaptés** de type : brosse dure sur les pavés, binette sur le gravier, couteau désherbeur dans les interstices, eau de cuisson, désherbeur thermique...

L'opération de nettoyage doit s'effectuer jusqu'à la **limite du trottoir et sans obstruer les bouches d'égout** pour permettre l'écoulement des eaux.

📌 Plan Canicule



Comme chaque année, le CCAS met en place le **Plan Canicule de juin à septembre**.

Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre des personnes fragiles, **téléchargez la fiche d'inscription** sur le site Internet de la ville. Elle est également disponible à l'accueil de la mairie.

À retourner au CCAS, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye ou à déposer à la mairie.

Ouvert à tous

📌 Formation au numérique : apprendre à utiliser Doctolib pour tous vos rendez-vous

Cette formation, ouverte à tout public, aura lieu

le jeudi 23 juin à 14h

à la résidence autonomie La Tenure, 20 rue de la Tenure, Lamorlaye.

Contact et inscription au 03 44 21 28 34.

📌 Sortie en famille : Musée des Arts forains, croisière sur la Seine

Le CCAS de Lamorlaye vous propose une sortie pour toute la famille à Paris le samedi 23 juillet 2022.

AU PROGRAMME

Matin : Musée des Arts Forains, à proximité de Bercy.

1h30 de visite guidée de la salle du Musée des Arts forains, des jardins et de la salle des pavillons de Bercy avec un guide comédien. Possibilité de monter sur des manèges centenaires.

Midi : quartier libre

Après-midi : croisière sur la Seine en bateaux-mouches

Transport : en bus / inclus. Les horaires restent à déterminer.

Repas : libre / non inclus

Sur inscription en mairie jusqu'au 20 juin 2022.

Places limitées.

Participation financière : 15 €/pers. 5 € pour les - de 12 ans

C.C.A.S.
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAMORLAYE

Une journée à Paris en famille!

Samedi 23 juillet

Musée des Arts Forains
Visite guidée 1h30 par un guide-comédien

Bateaux-mouches
Croisière sur la Seine en bateaux-mouches

15€ pour les adultes
5€ pour les enfants
Transport inclus
Repas non inclus

Informations & Inscriptions avant le 20 juin auprès de la mairie au 03 44 21 64 00

Instagram, Facebook, @VilledeLamorlaye, www.ville-lamorlaye.fr, Lamorlaye logo



Accueil

Petite Enfance

Aujourd'hui, force est de constater que les structures d'accueil concernant les enfants de 8 semaines à 3 ans proposées par la ville et les communes avoisinantes ne répondent plus aux besoins actuels des familles morlacuméennes.

La demande pour ces structures d'accueil est grandissante, en raison du dynamisme démographique de notre territoire, du nombre important de parents travaillant sur Paris... et les familles rencontrent de grandes difficultés à trouver une assistante maternelle ou une place en crèche.

Pour cette raison, la municipalité étudie l'éventualité de la mise en place d'une nouvelle structure, sous la forme d'une crèche familiale municipale, afin d'offrir aux Morlacuméens un mode d'accueil supplémentaire.

Qu'est-ce qu'une crèche familiale municipale ?

Comme son nom l'indique, la crèche municipale est gérée par la mairie de la ville à laquelle elle se rattache. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 8 semaines jusqu'à 3 ans révolus. Ce mode de garde prévoit un accueil régulier et un accueil en temps partiel. Les repas et les couches sont également fournis par la crèche.

Quel est le mode d'accueil ?

La crèche regroupe des assistantes maternelles qui accueillent les enfants à leurs domiciles mais elles bénéficient de plusieurs matinées ou après-midis dans les locaux de la structure où elles sont accompagnées par un animateur spécialisé, pour des activités diversifiées avec les enfants. L'ensemble des professionnels exerçant dans les crèches municipales est formé et diplômé et veille à la mise en place du projet pédagogique (loisirs et activités pluridisciplinaires), élaboré par l'équipe de la crèche.

Quels avantages pour les enfants ?

L'établissement collectif municipal permet d'adapter et d'organiser le rythme des journées, il favorise l'autonomie et l'éveil des tout-petits. Des activités d'éveil sont en effet proposées aux jeunes enfants qui se retrouvent un temps en collectivité pour des moments de jeux et d'animations partagés, favorisant le développement de leur curiosité, motricité... La crèche assure à l'enfant un bon équilibre psychomoteur ainsi qu'une surveillance médico-sociale préventive.

Quels avantages pour les parents ?

À la différence du mode de garde avec une assistante maternelle agréée traditionnelle, les parents ne sont pas considérés comme les employeurs

de l'assistante maternelle. Les parents rémunèrent la crèche, qui reverse le salaire à l'assistante maternelle. Ils n'ont donc pas besoin d'effectuer les démarches administratives inhérentes au statut de particulier employeur.

Agréés par la Protection maternelle et infantile (PMI), ces types de crèches bénéficient de subventions de la collectivité et de la CAF. Les familles peuvent ainsi profiter d'un tarif accessible et calculé en fonction de leur quotient familial. De plus, elles bénéficient d'une réduction d'impôt au titre des dépenses engagées pour la garde de leur(s) jeune(s) enfant(s).

Quels avantages pour l'assistante maternelle ?

Le premier avantage est la stabilité des revenus. Il n'est plus nécessaire de chercher des parents employeurs, de s'inquiéter lorsqu'un enfant rentre à l'école ou lorsqu'un parent rompt le contrat. Il n'y a plus de relation pécuniaire avec les parents, ce qui facilite les échanges, tournés autour du bien-être de l'enfant. Le temps passé avec d'autres assistantes maternelles et l'équipe pédagogique de la crèche rompt également l'isolement que peuvent ressentir les assistantes indépendantes. Elles bénéficient de plus d'un accompagnement dans les formations et le matériel permettant l'accueil des enfants est fourni par la crèche.

Si vous êtes intéressée par un poste d'assistante maternelle salariée de la municipalité, nous vous remercions de vous rapprocher du pôle Services à l'usager – Mairie – 24 rue du Général Leclerc – Lamorlaye ou par téléphone au 03 44 21 64 00.



ALEXANDRE GOUJARD
3^e ADJOINT PETITE ENFANCE, CENTRE SOCIAL
ET SPORTS

↳ Les structures existantes

Les structures d'accueil de notre territoire ont pour objectif principal de combiner accueil et développement de l'enfant, de lui donner les moyens de s'épanouir au travers d'activités riches et variées tout en respectant ses besoins fondamentaux, et de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. Ces structures d'accueil ont des amplitudes d'ouverture différentes, pouvant aller de 5h à 19h30.

▶ MAISON DU RELAIS PETITE ENFANCE

La Maison du Relais Petite Enfance est ouverte aux assistantes maternelles et aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) et de conseils dans leur rôle d'employeur.

↳ Elle facilite les échanges entre assistantes maternelles en proposant des réunions sur des thèmes concernant les jeunes enfants, vous aide dans votre fonction de salarié et vous informe également sur vos avantages fiscaux.

↳ Les animatrices orientent les parents vers une assistante maternelle en fonction de leurs attentes, en collaboration avec les puéricultrices des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI). Les parents y trouveront aussi un soutien dans leur fonction d'employeur.

↳ Les services de la Maison du Relais Petite Enfance peuvent également apporter des informations générales sur les démarches concernant les aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),

et sur les déductions fiscales possibles. Place Nümbrecht (parking du Gymnase), à Gouvieux. Tél : 03 44 60 93 38 ou sur le site de la CCAC www.ccac.fr, onglet "Famille et petite enfance".

▶ CRÈCHE DE LA GARE DE L'AIRE CANTILIENNE

La réalisation de crèches à proximité des gares répond aux besoins des parents qui empruntent, chaque jour, le train pour se rendre sur leur lieu de travail. Située au 7b rue Victor Hugo à Chantilly. Renseignements : petite-enfance@ccac.fr ou sur www.ccac.fr

▶ CRÈCHE FAMILIALE À DOMICILE

Renseignements au 03 44 21 61 61 ou sur le site internet : www.centre-social-rural-lamorlaye.org

▶ HALTE GARDERIE "LES PIRATES"

Dans les locaux du Centre Social Rural de Lamorlaye. Renseignements au

03 44 21 61 61 ou sur le site internet : www.centre-social-rural-lamorlaye.org

▶ MICROCRÈCHE "LE MONDE DES PTITS BOUTS"

Établissement privé, situé au 3 rue des Vignes à Lamorlaye, pouvant accueillir de façon ponctuelle ou régulière 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Les enfants sont encadrés par des professionnels de la Petite Enfance. Pas de condition de résidence, les enfants des communes avoisinantes sont les bienvenus.

Renseignements : contact@lemondedesptitsbouts.fr

▶ MICROCRÈCHE "LES PETITS GAULOIS"

La microcrèche, située à Plailly, est un service de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne. Elle est ouverte à tous les habitants du territoire. Renseignements au 03 44 54 40 11 ou sur www.ccac.fr

LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION PEUVENT VOUS AIDER

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Le Conseil départemental de l'Oise propose une **nouvelle aide mensuelle, versée trimestriellement, pouvant aller jusqu'à 480 € par an**, pour la garde d'un enfant de moins de trois ans.

Cette aide s'inscrit dans le Plan de Relance post Covid-19 en soutien au pouvoir d'achat des familles afin d'aider financièrement les parents de jeunes enfants. L'aide peut être renouvelée jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Vous pouvez consulter les conditions d'attribution de cette aide sur le site internet du département : <https://www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/aide-a-la-garde-denfants-de-moins-de-3-ans>

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La région Hauts-de-France développe également une aide à la garde d'enfants dans le but de :

- favoriser le maintien dans l'emploi en leur facilitant l'accès aux services de garde d'enfants,
- favoriser la création d'emplois déclarés de garde d'enfant (accueil collectif ou accueil individuel).

L'Aide à la Garde d'Enfant(s) est octroyée pour les enfants de moins de 3 ans non scolarisés et en mode de garde déclaré.

Rendez-vous sur <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/aide636>

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ALEXANDRE GOUJARD
3^e ADJOINT PETITE ENFANCE,
CENTRE SOCIAL ET SPORTS



➤ Gym V Oxygène

Du nouveau à la rentrée prochaine !

L'association **Gym V Oxygène**, association sportive bien connue de nos Morlacuméens qui propose des cours de pilates, yoga, renforcement musculaire, du multisport pour enfants, et bien d'autres sports, va rejoindre le **Centre Culturel qui deviendra ainsi un Centre Culturel et Sportif**.

Nous tenons à remercier M^{me} Meignan et toute son équipe d'avoir fait vivre cette belle association durant toutes ces années, proposant une offre sportive de qualité aux habitants de notre commune et des alentours.



➤ Tennis Club de Lamorlaye

Le Tennis Club de Lamorlaye organise des

stages Tennis et Multisports ouverts à tous
du 4 juillet au 29 juillet
et du 1^{er} au 5 août.

Pour information, le **Tournoi Open** aura lieu du 4 au 26 juin.

Renseignements et inscriptions :
tennis@club-lamorlaye.fr
Tél. : 03 44 21 58 01

ASSOCIATIONS ET CULTURE

YASMINE CHANI
6^e ADJOINTE CULTURE, PATRIMOINE,
ASSOCIATIONS, ÉVÉNEMENTIELS



➤ Vivre au Lys

En cette fin de mois de mai, l'Association Vivre au Lys s'est investie dans deux manifestations :

➔ le samedi 21 mai, elle a participé à la **Fête de la Ville et de la Nature** organisée par la Municipalité, en y tenant un stand dont le thème central était la protection de notre environnement ;

➔ le vendredi 27 mai, elle a organisé la **Fête des Voisins** sur deux sites du Domaine du Lys-Chantilly, sélectionnés après enquête auprès de ses membres. Environ 80 personnes, tant adhérents que non-adhérents, ont pu échanger de façon conviviale et partager les mets et boissons préparés pour la circonstance, jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Le bureau de l'Association va dès à présent poursuivre le **développement de ses activités** notamment avec :

un apéro-kiosque le samedi 18 juin à 11h30 (réservé aux adhérents)

et un grand rallye-vélo ouvert à tous, qui invitera les participants à découvrir le Domaine du Lys le **samedi 25 juin prochain**.

Samedi 25 juin
Rallye Vélo
Dans le Lys
Quiz Ludique
Lots à gagner
Ouvert à tous
Informations et inscriptions :
www.vivreaulys.com
07 49 10 89 08
vivreaulys@gmail.com

Studio 32

Yoga du rire

Le **yoga du rire** apporte plus d'oxygène à votre corps, aux organes et aux cellules. Vous en ressentirez l'énergie et la sensation de dynamisme, d'être bien "dans sa peau". Idéal pour se libérer.

Libérer les tensions en musique : danser librement permet d'approfondir vos ressentis, d'élargir votre champ du mouvement, de faire confiance à votre créativité instinctive.

Stage Théâtre juillet Enfants 6/10 ans

Apprendre à jouer avec sa voix, avec son corps, travailler son imaginaire, affirmer sa personnalité et surtout apprendre en s'amusant...

Écouter l'autre, s'inscrire dans un groupe, découvrir qu'au théâtre, c'est tous ensemble qu'on réussit et ainsi, développer un esprit de troupe...

À travers des exercices ludiques et variés, collectifs ou individuels, les enfants découvrent l'univers théâtral, acquièrent des outils et prennent confiance en eux.

Au Foyer culturel les 8, 9, 11, 12 et 13 juillet de 10h à 12h. Tarif : 50 €

STUDIO 32
Yoga du rire pour adultes
«Shake ton body»
Samedi 9 juillet de 14h-16h

TARIF : 20 €
Infos/inscription : 06 23 85 56 97

STUDIO 32
Stage théâtre

8, 9, 11, 12 & 13 juillet 2022 :
10h/12h - pour 6/10 ans
Au foyer culturel

Tarif : 50 €/Stage
06 23 85 56 97

Artamuse

L'association Artamuse vous propose toute l'année des **cours de dessin et de peinture**. Vous aurez le plaisir de rejoindre une équipe qui saura vous accompagner et vous conseiller quel que soit votre niveau !

Parmi les nouveaux cours prévus en 2022/2023 :

► un **cours d'expression artistique** le lundi matin. Ce cours/atelier s'adresse à ceux et celles qui souhaitent se détacher de la figuration et exprimer leur créativité, tester le mélange des techniques, des supports. Dans ce cours, on tend à évoquer, à symboliser, plutôt que tout représenter ;

► un **cours de 3h** afin d'apprendre les **techniques de dessin et de peinture** le mardi matin ;

► un **cours de dessin/aquarelle** le mardi soir ;

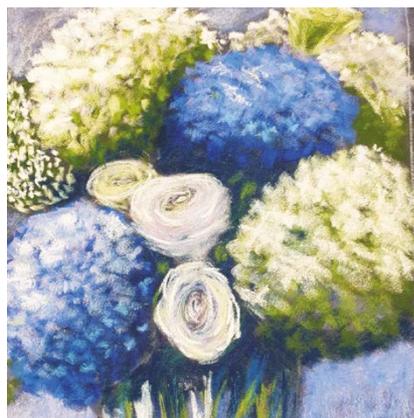
► un **cours de dessin toutes techniques** pour adultes le jeudi après-midi ;

► et un **cours mensuel de pastel** dédié au portrait le vendredi après-midi.

Les autres cours adultes continuent aux horaires habituels ainsi que les cours enfants qui se répartissent du lundi au samedi. Dans ces cours, vos enfants pourront apprendre les bases du dessin : **l'observation, le volume, l'ombre et la lumière mais aussi s'amuser avec la couleur**. De nombreuses techniques leur seront proposées : gouache, encre, pastels, papiers découpés, afin de développer leur créativité !

Pour avoir plus d'informations, retrouvez-nous au Forum des Associations pour rencontrer les professeurs !

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook Artamuse Lamorlaye ou nous joindre par mail à l'adresse suivante : artamuselamorlaye@yahoo.fr



NE RATEZ PAS LES SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE !

Au Foyer culturel. Entrée gratuite.

- **Vendredi 24 juin à 20h30 : ateliers ados**
"L'importance des rayures sur les pulls marins, conte philosophique"
- **Samedi 25 juin à 20h30 : ateliers adultes**
"Brèves de comptoir et la réunification des deux Corées"
- **Dimanche 26 juin à 14h30 : ateliers enfants**
"Le livre magique" suivi des courts-métrages

STUDIO 32
Spectacles de fin d'année 2022
des ateliers théâtres & cinéma

Vendredi 24 juin à 20h30 : atelier ados
"L'importance des rayures sur les pulls marins, conte philosophique"

Samedi 25 juin à 20h30 : atelier adultes
"Brèves de comptoir et la réunification des deux Corées"

Dimanche 26 juin à 14h30 : atelier enfants
"Le livre magique" suivi des "Coutts-métrages"

Au foyer culturel
entrée gratuite.



AMAP – Les Paniers de la Reine Blanche

L'objectif de notre Amap consiste à relancer une **agriculture de proximité**, tout en bénéficiant de **produits biologiques**, pour une **consommation saine**, et renouer des liens avec la terre et ceux qui la travaillent. Chaque adhérent a la possibilité de souscrire à un ou plusieurs contrats parmi "Légumes, Œufs, Pains, Poulet, Porc, Bœuf, Fruits, Fraises, Pâtes, Miel, Jus, Bière, Fromage de brebis". **Nous vous proposons désormais de nouvelles offres : des paniers sans engagement ou des paniers 1 semaine sur 2.**

➔ Pour essayer nos paniers sans engagement, inscrivez-vous sur notre liste de diffusion et recevez un email lorsque l'un de nos adhérents ne pourra pas récupérer son panier et le proposera à la revente.

➔ Possibilité de prendre un panier une semaine sur deux.

Pour vous inscrire, merci de nous envoyer un email à l'adresse : lespaniersdela-reineblanche@gmail.com en indiquant être intéressé par le Troc Panier ou par le Panier 1 semaine sur deux.

Nos distributions se déroulent dans les anciens locaux de la police municipale de Lamorlaye, 24 rue du Général Leclerc.

<http://paniers-reine-blanche.azurewebsites.net/>

CSR - Centre Social Rural

OISE SENIORS
PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Centre Social Lamorlaye

DEVEZ BÉNÉVOLE !

J'ai envie d'aider, à mon rythme

J'aime le contact avec les Séniors

Je suis disponible 1 heure par semaine

En exemple, vous pourrez alors proposer votre aide pour :

- Des visites de convivialité, lecture, jeux
- Un accompagnement à la promenade, aux rendez-vous médicaux, aux courses
- Une aide aux formalités administratives ou informatiques
- Des petits bricolages (ampoule, pose d'un cadre, ...)

Je contacte le Centre social rural de Lamorlaye
03 44 21 61 61

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LES SÉNIORS

oïse LE DÉPARTEMENT

COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE DES FINANCIERS Membres (de gauche à droite) : OISE, A.R.S., ...

Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale
Le Centre Culturel
Le CCAS,
en partenariat avec le Centre Social Rural

vous proposent :

"Un café partage"
à l'attention des séniors
Mardi 21 juin à 14H

Rencontres,
Echanges,
Présentation d'activités,
Lecture...

Renseignements à la bibliothèque au 1 rue de la Tenure, 03 44 21 64 15

La bibliothèque vous propose :

LES BÉBÉS Lecteurs

Le samedi 25 juin
9h30

Pour les 18 mois / 3 ans
sur inscription, places limitées au 1 rue de la Tenure , tel.: 03 44 21 64 15

Rotary Club de Lamorlaye

Rallye automobile le dimanche 2 octobre

Le 2 octobre prochain, au château de Lamorlaye, le Rotary Club de Lamorlaye Grand Bassin Creillois organise son **7^e Rallye automobile prestige et caractère** avec le soutien de l'association AAAL, au bénéfice de l'association des Miss France (les bonnes fées) et apporte son soutien aux porteurs de projets économiques accompagnés par le Rotary sur notre territoire.

Départ des nombreux équipages dès 8h et début des animations dès 12h avec un service de restauration sur place.

Venez nombreux prendre part à ce bon moment de partage et de détente au château de Lamorlaye.

Entrée libre.

Si vous souhaitez participer au rallye, vous pouvez vous inscrire sur : rallyeprestigeetcaractere.fr

Contact : **M. Gilles Nourrichard (Président du Rotary Club)**
Nourrichard.gilles@orange.fr • 06 72 93 65 29

ROBERT TSCHANHENZ
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
AUX RELATIONS COMMERCANTES



Un centre-ville dynamique et cohérent pour favoriser la convivialité

Une ville attractive et dynamique est avant tout une ville commerçante.

La redynamisation du centre-ville est un enjeu majeur pour la municipalité :

le réaménagement de la place des Tilleuls et ses abords, le stationnement en zone bleue, les animations et événements ou encore le recrutement d'un manager de centre-ville sont autant d'exemples illustrant cet ambitieux programme, visant à garder un cadre de vie privilégié, verdoyant et préservé, tout en développant son attractivité.

La Charte d'occupation du domaine public, élaborée à l'attention des

commerçants et récemment mise en place, s'inscrit dans cette dynamique.

Elle vise une **harmonisation de l'utilisation du domaine public** et présente un ensemble d'informations et de prescriptions qualitatives et réglementaires qui devra être signé par le commerçant désirant installer du mobilier et/ou des accessoires sur la voie publique.

Une terrasse et ses aménagements doivent être le reflet d'une qualité de services offerts aux clients, mais aussi contribuer par l'utilisation de matériaux,

de formes et de couleurs à l'embellissement de la rue ou de la place.

Ce document permettra de concilier les intérêts de chacun, tout en garantissant la mise en œuvre d'un objectif partagé : **faire du centre-ville un cœur urbain animé, accueillant et agréable à parcourir.**

Monsieur Robert Tschanhenz a été désigné comme conseiller municipal délégué aux relations commerciales et entretiendra les liens avec l'ensemble des commerçants de notre ville.

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

LAMORLAYE C'EST VOUS

Lamorlaye ou les méthodes totalitaires d'un maire.

Notre tribune et la vôtre doivent comporter 1500 caractères maximum. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi vous ne respectez pas ce point de règlement que vous avez vous-même instauré ? Est-ce là votre sens de l'équité ?

Depuis votre élection, vous avez mis en place un système répressif sans précédent ; Envoi de courriers demandant aux citoyens de nettoyer les trottoirs, mettre leurs clôtures en conformité ; Recrutement d'agents pour contrôler le comportement des citoyens ; Annonce de la fermeture précipitée des jardins familiaux pour en faire un parc... à 200 mètres du parc du Château.

Cette répression serait mieux vécue si la cible était les vrais délinquants et non les honnêtes gens dont le seul tort est d'avoir de mauvaises herbes sur leur trottoir.

Vos réunions publiques organisées dans les quartiers ne sont que communication et servent à expliquer vos décisions prises en amont sans débat.

Vous snobe les citoyens et faites de même avec l'opposition.

Pour preuve, vous vous étiez engagé à un rendez-vous mensuel avec notre groupe pour nous informer de vos projets. Une seule rencontre a eu lieu, suivie d'une convocation pour une deuxième réunion où nous vous avons attendu, en vain, pendant deux heures. La courtoisie élémentaire aurait imposé que vous vous excusiez de votre oubli mais même pas.

Cela démontre le respect que vous avez pour l'opposition et les 30% d'électeurs qu'elle représente.

Vous l'aurez compris, la démocratie municipale ne s'exerce plus à Lamorlaye.

Suite à votre dernière tribune, il est hilarant de vous voir défendre les arbres, vous qui avez tant d'abattages d'arbres dans le centre-ville et dans le Lys sur la conscience.

Pierre-Yves BENGHOUI
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Depuis les dernières élections de 2020, le conseil municipal s'est réuni à 11 reprises auxquelles il convient d'ajouter une trentaine de réunions des différentes commissions et une dizaine de conseils d'administration du CCAS. Ce n'est pas moins de cinquante instances de concertations et d'échanges qui vous ont été proposées. La présence de votre groupe y est plus qu'anecdotique et celui-ci brille surtout par son silence. Au lieu de profiter de la tribune pour exprimer vos idées (en avez-vous ?), vous vous complaissez dans la diffamation et chose nouvelle aujourd'hui : vous comptez les caractères. Est-ce pour cela que vous avez été élu ? Notez que votre participation plus assidue aux réunions vous aurait permis de vous exprimer bien au-delà de ces fameux 1 500 caractères.

Il ressort des réunions de quartier (auxquelles vous n'avez pas assisté, tout comme à la cérémonie patriotique du 8 mai d'ailleurs...) que la première attente des citoyens est la sécurité et le maintien de notre qualité de vie. Cela passe par le respect de la réglementation, dont celle d'urbanisme. Démarche menée toujours en concertation et non en répression.

On déplore votre posture en embuscade, en mode sniper, tirant indifféremment sur tous nos projets (après les avoir votés vous-même en conseil municipal !), en incohérence totale d'une tribune à l'autre.

Enfin, je vous suggère d'être modéré dans le choix des mots employés qui renvoient à des heures sombres de l'Histoire passées et actuelles. Un peu de pudeur.

Nicolas MOULA
Le Bon Sens pour Lamorlaye

➤ Interview avec Armony Nicault



Nous avons rencontré Armony Nicault suite à sa double médaille aux championnats de France de Judo cadette et junior.

Peux-tu me raconter ton parcours ?

J'ai commencé à l'âge de 6 ans à Lamorlaye, et petit à petit, je me suis révélée être assez forte au judo, je montais de plus en plus sur le podium, alors j'ai voulu évoluer et je suis partie au club de Senlis. En remportant des médailles au niveau régional, j'ai pu aller dans d'autres régions pour faire des tournois comme à Marseille ou à Cannes, et enfin je suis rentrée en sport études il y a 2 ans, où l'entraînement m'a permis de remporter mes 2 médailles aux championnats de France. Maintenant je vais participer à l'European Cup.

Quelles sont tes projets d'avenir ou perspectives sportives ?

Pour cette année, c'est vraiment d'aller au championnat d'Europe et/ou du Monde et plus tard, aller en équipe de France pour les Jeux Olympiques.

Quelles sont les qualités requises selon toi pour être un bon judoka ?

Il faut avoir une bonne mentalité, un respect pour l'adversaire et une force mentale, toujours persévérer et ne jamais lâcher.

Quelle est la différence avec la lutte ?

Avant, il n'y avait pas vraiment de différence, c'est seulement depuis quelques années qu'au judo nous n'avons plus le droit d'attraper les jambes et de faire des prises au niveau du bas du corps.

Peux-tu nous expliquer les codes couleur des ceintures ?

Au fur et à mesure on obtient une ceinture en passant par le club grâce à des ateliers, donc pour les débutants on commence avec la blanche, ensuite blanc et jaune, jaune, jaune et orange, orange, orange et verte, verte, puis bleu, marron et enfin noir.

As-tu une anecdote atypique d'un combat ?

Au deuxième Championnat régional, premier combat, je me suis dit que j'allais perdre car mon adversaire faisait deux fois ma taille, et dans cette catégorie -32kg, j'en faisais 20-25. Pourtant,

j'ai réussi à lui mettre une belle technique en début de combat, c'est ce qui m'a libéré tout le reste de la compétition.

Pour toi, le judo est un sport d'attaque ou de défense ?

De défense, car on va attendre que la personne en face nous attaque pour pouvoir contre-attaquer, c'est compliqué d'aller chercher l'adversaire pour le battre.

Est-ce que tu te sens davantage en sécurité depuis que tu pratiques ?

Je ne sais pas ce que ça fait de ne pas faire de sport de combat et ne pas savoir se défendre.

Te blesses-tu souvent ?

Depuis quatre ans environ, j'accumule les blessures et j'avais des difficultés à m'en remettre mais maintenant ça va mieux.

Tu souhaiterais remercier des personnes pour ton parcours ?

Je voudrais remercier mes parents qui prennent le temps de m'emmener à mes compétitions dans toute la France, les kinés qui m'ont remis après toutes mes blessures, mon coach du club de Senlis et mon coach dans mon sport études.

Interview réalisée par Rachel Pajkic

Depuis l'interview, Armony a participé à l'European Cup Cadets à Strasbourg dans la catégorie -44 kg et s'est placée à la 7^e place. Félicitations !

➤ Championnat régional Île-de-France Poney de CCE : une jolie médaille d'or pour une jeune Morlacuméenne



Bravo au couple Lorine Graignic et Daiquiri pour leur médaille d'or au championnat régional Île-de-France de CCE, à Grosbois le lundi 18 avril en épreuve Poney 1D.

Un très joli dressage en 75,46, un sans faute dans le temps au cross et 4 points au CSO pour Lorine, jeune Morlacuméenne de 13 ans. Un concours organisé dans le magnifique cadre du

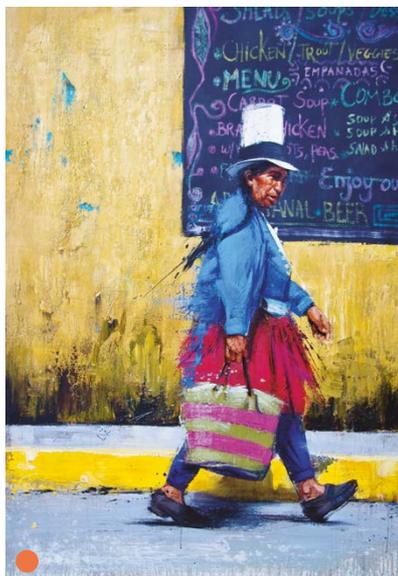
centre d'entraînement des trotteurs de Grosbois et en plus sous le soleil.

Un grand merci à l'Écurie du Bois de la Noue et tout particulièrement à Zoé Peters et Lionel Gonzalez pour le coaching.

Prochain rendez-vous pour le couple au Championnat de France à Lamotte Beuvron au mois de juillet !

➤ Les temps forts du Festival des Arts 2022

Pour le plus grand plaisir de tous, le Festival des Arts 2022 organisé par l'association Artamuse et la ville de Lamorlaye s'est tenu au château et dans le parc du samedi 30 avril au dimanche 15 mai dernier.



Avec plus de **300 œuvres** exposées, **42 artistes** représentés, dont un invité d'honneur prestigieux **Emmanuel Michel** ●, le nombre de visiteurs et de ventes réalisées, le Festival des Arts est aujourd'hui l'un des salons les plus appréciés par les amateurs et collectionneurs d'art de la région.

Cette année, plus de **3 000 visiteurs** venus de toute la région se sont rendus à l'exposition.

Les **animations musicales**, les **performances** et les **démonstrations de Street Art** ● ont connu également un grand succès auprès du public.

Lors du vernissage, le jury a décerné **4 Prix du Jury** à **Stéphanie Aimard-Camus** ●, **Jérôme Cossé** ●, **Edgar manuel Marcos** ● et **Bruno Robert** ●.

L'artiste **Marion Tubiana** ● ("Le pêcheur", peinture à l'huile) et le sculpteur **Patrick Laroche** ● (Le "Grand Pois cosse") ont été récompensés par les **Prix du Public et de la Ville**.

Nous remercions tous les visiteurs pour leur enthousiasme et leurs témoignages élogieux. Tous ont apprécié la qualité de l'exposition, des artistes présentés, le soin porté à la présentation des œuvres et à l'accueil du public.

Nous remercions également tous les bénévoles qui nous ont aidé à assurer les permanences pendant toute la durée du Festival. *Isabelle Boccalini, Marie-Anne Pasquet et toute l'équipe du Festival des Arts.*

**RÉCOMPENSES
DU FESTIVAL DES ARTS
2022**

PRIX DE LA VILLE ET PRIX DU PUBLIC – ARTS GRAPHIQUES :
Marion Tubiana

PRIX DE LA VILLE ET PRIX DU PUBLIC – SCULPTURE :
Patrick Laroche

PRIX DU JURY – ARTS GRAPHIQUES :
Jérôme Cossé, Edgar Manuel Marcos, Bruno Robert

PRIX DU JURY – SCULPTURE :
Stéphanie Aimard- Camus



➤ Inauguration du rond-point du Mont de Pô



Depuis l'inauguration du nouveau giratoire du Mont de Pô en février 2021, Lamorlaye s'était engagée à entretenir et à embellir ce nouvel équipement routier, marquant l'entrée Nord de la commune. Le samedi 14 mai à 11h, Nicolas Moula, Maire de Lamorlaye, accompagné de Eric Woerth, député de l'Oise, Manoëlle Martin, Vice-présidente de la région des Hauts-de-France, Francois Deshayes, président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, l'artiste sculpteur Emmanuel Kieffer, les élus de la ville et de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne se sont réunis pour l'inauguration de l'embellissement du rond central, suivie de la visite de l'écurie Boutin.

"Il en est en amour comme en art, bien souvent les coups de cœur sont spon-

tanés et apparaissent comme une évidence. Ce fut le cas avec "Le Bisou", l'une des œuvres d'Emmanuel Kieffer.

Emmanuel a exercé pendant 25 ans le métier de maréchal-ferrant et notamment dans les écuries de Lamorlaye et de l'Aire Cantilienne. Aujourd'hui, il ne ferre plus les chevaux, il les sculptent ! avec talent et sensibilité.

L'association de l'enfant et du cheval, colonne vertébrale de notre territoire, nous propose un moment de plénitude, de communion, de partage et d'apaisement.

Lamorlaye, ville parc aux portes de Paris, a vocation à soutenir l'Art sous toutes ses formes, tant dans le paysage urbain que par l'accompagnement de nombreuses manifestations culturelles."

➤ 77^e commémoration du 8 mai 1945

Ce dimanche matin, Nicolas Moula, Maire de Lamorlaye, accompagné de Manoëlle Martin, Vice-présidente de la région Hauts-de-France, les élus municipaux, l'UMRAC et les Morlacuméens ont commémoré la victoire du 8 mai 1945.

M. le Maire a évoqué la guerre en Ukraine et nous a rappelé combien la liberté est fragile et jamais acquise : *"je tiens à remercier tous les habitants qui se sont mobilisés par des dons en vêtements, en médicaments, en numéraire, par l'organisation de rapatriements et par l'accueil de familles dont certains enfants sont désormais scolarisés dans les écoles de notre commune. Lamorlaye qui prouve une nouvelle fois sa capacité à être bienveillante, comme vous l'avez été lors de la pandémie."* Suite au dépôt de gerbe, la Marseillaise

et le Chant des partisans ont retenti. Cette commémoration était la première cérémonie officielle pour le jeune porte-drapeau Maxime Trousseau, âgé de 12 ans.

Nous en profitons pour vous présenter la composition du nouveau bureau de l'UMRAC en place depuis le 20 avril dernier :
Président : M. Jacques Pin
Vice-président : M. Michel Brichy
Trésorière : M^{me} Huguette Leglaive
Secrétaire : M^{me} Danielle Larue Dantin



➤ Réunions de quartier

Les réunions de quartier n'avaient pu avoir lieu depuis 2019, le Maire et les élus étaient donc très heureux de pouvoir aller de nouveau à votre rencontre afin d'évoquer les différents problèmes du quotidien mais également de répondre à vos interrogations.

Lors des 5 premières réunions organisées dans les différents quartiers de Lamorlaye, la municipalité et les nombreux Morlacuméens présents ont pu échanger sur divers sujets comme la voirie, les travaux à entreprendre, la gestion des déchets, la sécurité, les transports ou encore l'embellissement de notre ville. Merci à toutes et tous d'avoir répondu présent et de faire évoluer le "vivre ensemble".

La dernière réunion de quartier aura lieu le mercredi 29 juin de 19h à 21h sur la Place du Marché.

Nous vous y attendons nombreux !



Plein Soleil



Rue de l'Église



Cimetière

👉 Fête de la Ville et de la Nature

Retour en images sur la Fête de la Ville et de la Nature qui s'est déroulée le samedi 21 mai dernier dans le parc du château en présence du Maire, Nicolas Moula, accompagné d'Eric Woerth, député de l'Oise.



Démonstration de danse par l'association Oise Danse Indienne.



Concert d'EML – École de Musique de Lamorlaye



Présentation de danses irlandaises par le Comité de Jumelage de Lamorlaye



Village artisanal

Vous avez été nombreux à participer aux diverses activités proposées par les associations de Lamorlaye et la municipalité sur le thème de la nature et de la biodiversité : déjeuner sur l'herbe, ferme pédagogique pour le plus grand bonheur des enfants, village artisanal, exposition des œuvres des élèves de l'association Artamuse, stands des 18 associations présentes, démonstrations de danses et de musique, balade à vélo, ateliers créatifs organisés par la bibliothèque et pour finir la journée,

la paëlla géante proposée par le Comité des Fêtes de Lamorlaye suivie du concert du groupe "Sliders" qui s'est produit sur la terrasse à l'arrière du château réunissant environ 250 personnes dans une ambiance festive et dansante.

Un grand merci aux associations, aux artisans, aux food trucks et à tous les participants !

Ensemble, agissons pour un avenir durable et une vie municipale active !



Stands des associations



Paëlla organisée par le Comité des Fêtes

👉 Fête des Voisins

La Fête des Voisins, le 27 mai dernier, fut l'occasion de retrouvailles pour certains, de créer de nouveaux liens pour d'autres, de renforcer la proximité et de développer la solidarité entre les habitants, dans une ambiance chaleureuse.



↳ La Lys'Oise

Un franc succès pour cette première course la Lys'Oise, organisée par Run in Lys, qui a réuni de très nombreux participants enthousiastes ! Deux courses de 5 et 10 km étaient proposées.

Pour chaque inscription, une partie était reversée à l'association 1001 Fontaines qui se bat pour apporter de l'eau potable aux enfants qui n'y ont pas encore accès aujourd'hui. Un grand merci à tous ceux qui ont participé ou qui ont apporté leur soutien à cette manifestation !



↳ Concert des élèves de l'école de musique du Centre Culturel

Ce n'est pas une mais deux auditions que les élèves de l'école de musique du Centre Culturel nous ont présentées le dimanche 15 mai. Lors de la première, les élèves de l'éveil musical, de l'initiation musicale et des débutants en piano nous ont interprété le conte musical "Rishima reine de Bollywood". Puis se sont succédés l'atelier de percussions des 5-6 ans, les jeunes guitaristes et batteurs ainsi que notre balafoniste.

La deuxième audition a été l'occasion de voir se produire nos ateliers de jazz, percussions du monde et musiques actuelles. De jeunes saxophonistes nous ont montré leurs talents de jazzmen, nos percussionnistes nous ont transportés jusqu'en Afrique de l'Ouest tandis que, de U2 à Radiohead en passant par

James Brown, les musiciens des ateliers de musiques actuelles faisaient chanter la salle.

L'après-midi s'est terminée sur les rythmes latins de la batucada.

Un grand bravo à tous les élèves et à leurs professeurs et un grand merci aux 200 spectateurs venus les applaudir.



↳ Commémoration du 8 juin

La ville de Lamorlaye a rendu hommage aux militaires et civils morts pour la France au cours de la Guerre d'Indochine le mercredi 8 juin. Cette journée d'hommage correspond au jour du transfert à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette de la dépouille du Soldat inconnu d'Indochine, le 8 juin 1980.



↳ Comité de Jumelage

Rencontre à Villa Castelli entre la délégation de Lamorlaye et celle de la ville italienne pour un futur projet de jumelage.



NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



➤ Mise en place de la collecte des déchets alimentaires

Le nouveau service de collecte des déchets alimentaires débutera le mardi 21 juin pour le secteur du Lys et le vendredi 24 juin pour les secteurs Centre-ville et Plein Soleil.

2 SOLUTIONS POUR L'ÉLIMINATION DE VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

La collecte en porte-à-porte

Pour les foyers qui auront fait le choix de cette collecte, vous avez reçu courant mai :

- **une poubelle** à couvercle marron (volume de la poubelle : 120 L, volume de la cuve de la poubelle : 60 L) ;
- **un rouleau de sacs biodégradables** qui seront à mettre dans les bioseaux pour ensuite les déposer dans les poubelles ;
- **un bioseau de 7L** servant de poubelle de cuisine dans laquelle vous pouvez stocker vos déchets alimentaires.

La poubelle est à sortir la veille au soir de la collecte.

À noter : la CCAC fournit les sacs biodégradables jusqu'à épuisement des stocks. Après, vous devrez soit vous procurer personnellement les sacs dans vos surfaces, soit mettre directement vos déchets dans la poubelle. Il n'est pas obligatoire d'utiliser des sacs.

Le dépôt dans les bornes à déchets alimentaires

En parallèle d'une collecte en porte-à-porte, l'Aire Cantilienne a mis en place des bornes sur notre commune pour la collecte des déchets alimentaires afin de proposer une solution aux habitants qui ne pourraient pas ou ne souhaiteraient pas accueillir une poubelle supplémentaire.

Les foyers qui auront fait le choix de se rendre aux bornes à déchets alimentaires seront dotés de :

- **un badge** (format porte-clé) permettant l'ouverture de la trappe,
- **un bioseau de 7L** utilisé comme pré-stockage dans votre foyer.

3 points de collectes vont être testés à Lamorlaye :

- ➔ rue de la Tenure, face à l'allée des Platanes
- ➔ devant le 36 avenue de la Libération (restaurant le Dragon d'Or)
- ➔ rue du Comte Komar/angle rue des Vignes



Renseignement au 03 44 62 46 60 ainsi que sur le site www.aireouvert.fr, rubrique « démarches ».



➤ Profitez des animations estivales de la piscine Aqualis

- ➔ **STRUCTURE GONFLABLE EXTÉRIEURE** – Tous les jours
- ➔ **JEUX EXTÉRIEURS EN ACCÈS LIBRE** – Tous les matins (Molki, mikado géant, jeux de plage divers...)
- ➔ **JEUX INTÉRIEURS** – Le matin dans le bassin d'activités (Bouées, structure gonflable...)
- ➔ **BAR À SIROP** – Les mardis et jeudis de 14h30 à 17h

INFOS

- Aqualis ferme ses portes tous les jours de 13h à 14h.
- À partir du 1^{er} juin, les abonnements saisonniers permettent une pratique illimitée (selon l'objet du PASS), ils sont valables du 01/07 au 31/08. Tarifs à venir.

Renseignements : 03 44 58 49 00

↘ La ville de Lamorlaye recrute deux médecins généralistes



La Ville recrute pour l'ensemble de ses habitants (et alentours) **deux médecins généralistes à temps complet pour exercer au Pôle de Santé Municipal**, situé au 30 rue Jean Biondi. Ils seront placés sous l'autorité du Maire et de la DGS et seront assistés dans leurs fonctions par les services de la ville et une/un secrétaire médical(e).

Modalités d'exercice : • Poste à temps complet, **35h/semaine** (les heures supplémentaires seront rémunérées) • **Rémunération fixe + variable** • **Congés payés** • Sécurité sociale • Bénéfice du CNAS • Tickets restaurants • **Prime vacances (juin+ décembre) + CIA**

Postes à pourvoir dans les meilleurs délais.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :
Monsieur le Maire – M^{me} Karine Jullien, Responsable Ressources Humaines, soit par mail : k.jullien@ville-lamorlaye.fr, soit par courrier : Hôtel de ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye.

↘ Consultations médicales : du nouveau...

↘ Accueil Non Programmé à l'Hôpital des Jockeys, Chantilly

Depuis fin mai, pour répondre à la problématique de difficultés d'accès aux soins, l'**Accueil Non Programmé (ANP)** de l'Hôpital des Jockeys est en capacité de prendre rapidement **sans rendez-vous des patients âgés de plus de 3 ans** relevant de la médecine générale, de la médecine diagnostique ou des patients victimes de traumatologies diverses (plaie, entorse, fracture, etc.)
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h. Accueil téléphonique : 03 44 62 90 00. Fermé les week-ends et jours fériés.

↘ Consultations pédiatriques à l'Hôpital de Senlis

Afin de compléter la prise en charge médicale des enfants et adolescents, de 0 à 18 ans, le GHPSO met à votre disposition des **consultations de pédiatrie d'urgence sur le site de Senlis, du lundi au vendredi de 14h à 17h.**

Il vous faut obligatoirement prendre RDV la veille ou le jour-même au 03 44 21 73 26 afin de connaître les disponibilités et vous orienter au mieux.

↘ 19^e Brocante de Lamorlaye

Nous sommes très heureux de renouer avec notre traditionnelle brocante le **dimanche 18 septembre de 8h à 19h**. Une journée chaleureuse vous attend !

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT LE 5 SEPTEMBRE

Modalités d'inscription :

- Soit en vous rendant auprès des **commerçants suivants** (pas d'appels téléphoniques SVP) : *Atelier Jutin, Bijouterie Séstyl, Bulle2 Déco, Des Pierres à Croquer, Lamorlaye Optique, Pensée Bohème, Vinyle Attitude.*
- Soit par **courrier postal** à GACL, BP 50, 60260 Lamorlaye.

La **fiche d'inscription** est à imprimer sur www.ville-lamorlaye.fr



Organisée par le **Groupement des Artisans & Commerçants de Lamorlaye (GACL)**

↘ Fête de la Musique



↘ Déménagement !

Cabinet d'infirmières

Le cabinet infirmier de **Katia Rannou et Maëva Barranco** a déménagé depuis le 20 mai dernier au **12 allée de Sylvie à Lamorlaye**, à la même adresse que les Dr Salejan et Dr Stanciu. Leur numéro de téléphone reste inchangé.

↘ Don du Sang



L'AGENDA

JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE



JUIN

Samedi 18

- **Concert de musiques de films** • Organisé par le Centre Culturel • À 20h au parc du Plein Soleil • Entrée libre • Voir en page 27

Dimanche 19

- **Spectacle de danse** • Organisé par TaKaDanser • À 15h30 et à 20h au théâtre de la Faïencerie à Creil • Voir en page 19

Lundi 20

- **Ciné-club "La Ronde"** • À 16h30 au Foyer culturel • Voir en page 19

Mardi 21

- **Café partage** • Organisé par la bibliothèque à l'attention des seniors • À 14h à la bibliothèque • Voir en page 18
- **Fête de la Musique** • À 19h, place des Tilleuls et allée des Arcades • Voir en page 27

Jeudi 23

- **Formation au numérique : apprendre à utiliser Doctolib pour vos rdv** • Organisée par le CCAS • Ouvert à tous • À 14h à la résidence La Tenure • Voir en page 13

Du vendredi 24 au dimanche 26

- **Théâtre : spectacles de fin d'année** • Organisé par Studio 32 • Entrée libre • Voir en page 17

Samedi 25

- **Rallye Vélo** • Organisé par Vivre au Lys • Voir en page 16
- **"Bébés lecteurs" 18 mois/3 ans** • Organisé par la bibliothèque • À 9h30 à la bibliothèque • Voir en page 18

Dimanche 26

- **Voya-jeu gourmand** • Organisé par Un Peu d'Ailleurs • De 10h à 18h au château de Lamorlaye • Voir en page 19

Pour communiquer vos événements :
communication@ville-lamorlaye.fr

Mercredi 29

- **Réunion de quartier** • Organisée par la municipalité • De 19h à 21h sur la place du Marché • Voir en page 23

JUILLET

Dimanche 3

- **Rassemblement Autos anciennes et prestige** • Organisé par l'AAAL • Voir en page 19

Lundi 4

- **Don du Sang** • De 14h à 18h30 au Foyer culturel • Voir en page 27

Du lundi 4 au vendredi 29

- **Stage Tennis et Multisports** • Organisé par le Tennis Club de Lamorlaye • Voir en page 16

Du jeudi 7 au mardi 12

- **Lamorlaye Plage** • Cinéma plein air • Marché nocturne • Jeux gonflables • Animations, démonstrations • Voir en page 4 • Programme bientôt disponible sur le site de la ville et les réseaux sociaux

Du vendredi 8 au mercredi 13

- **Stage Théâtre – 6/10 ans** • Organisé par Studio 32 • Voir en page 17

Samedi 9

- **Yoga du rire** • Organisé par Studio 32 • Pour adultes • Voir en page 17

Mercredi 13

- **Feu d'artifice** • Animations et musique • Distribution de bâtons lumineux • Déambulation de la Batucada • Chorale des enfants • Voir en page 4

L'info en continu sur

www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook
et sur appli mobile « Lamorlaye »

Samedi 23

- **Sortie à Paris Musée des Arts forains et croisière en bateaux-mouches** • Organisée par le CCAS de Lamorlaye • Voir en page 13

AOÛT

Du lundi 1^{er} au vendredi 5

- **Stage Tennis et Multisports** • Organisé par le Tennis Club de Lamorlaye • Voir en page 16

SEPTEMBRE

Jeudi 8

- **"Marie Marvingt"** • Organisé par les Jeudis de la Tenure (ex Lundis de la Tenure) • À 15h à la résidence La Tenure • Voir en page 19

Samedi 10

- **Forum des Associations** • De 14h à 18h au Gymnase de la Thève • Voir en page 3

Dimanche 18

- **Brocante** • Organisé par le Groupement des Artisans et Commerçants de Lamorlaye • Voir en page 27

MAGAZINE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE
N°36 • ÉTÉ 2022

Mairie

24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00
<http://www.ville-lamorlaye.fr>
Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil
Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les Adjoints, les Services municipaux,
les Associations, Nancy Cossin

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye,
les Associations, Pixabay, Freepik
Impression : RAS



Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution